



Les Amis de la Terre
2B rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil
Tél : 33(0)1 48 51 32 22, fax : 33(0)1 48 51 95 12
E-mail : presidence@amisdelaterre.org

A l'attention de :
Madame La Ministre Ségolène ROYAL

Ministère de l'Ecologie, du Développement
Durable et de l'Energie
Hotel De Roquelaure, 246 bd St Germain
75007 PARIS

Montreuil, le 5 novembre 2014

Madame la Ministre,

Nous faisons suite à notre précédent courrier daté du 20 octobre 2014 dont vous avez sans doute pris connaissance.

Depuis cette date, nous avons eu à déplorer la mort de Rémi FRAISSE tué par une grenade offensive lancée par les forces de gendarmerie, signe bien négatif pour tous les écologistes et plus largement pour tous ceux qui sont attachés au respect des droits de l'homme.

Depuis cette date, les experts du GIEC ont une nouvelle fois rendu des conclusions alarmantes pointant l'urgence des mesures à prendre pour limiter le réchauffement climatique.

Nous vous proposons dans notre dernier courrier de prendre des mesures "d'écologie positive" en obligeant les poids lourds n'ayant ni origine ni destination sur le territoire français à utiliser la voie maritime entre la France et l'Italie au lieu de circuler sur la côte méditerranéenne.

Nous vous avons fait la même suggestion pour les camions qui circulent sur l'axe Nord-Sud de la côte Atlantique et enfin nous vous proposons de reprendre à votre compte les recommandations du rapport daté du 21 juin 2006 pour l'utilisation de la ligne ferroviaire existante et rénovée permettant de transférer par le rail, les marchandises qui circulent sur la route aux tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc.

Ces trois mesures qui ne créent pas de dépense publique et pas plus de taxation, puisque le coût est transparent pour les transporteurs, peuvent s'inscrire non seulement dans le cadre de vos déclarations, dans le cadre des recommandations des experts du GIEC et enfin dans une prise en compte du problème de santé publique qui ne peut plus être ignoré depuis la publication du 12 juin 2012 par le CIRC et l'OMS sur les conséquences des émissions des moteurs diesel.

Dès lors, nous regrettons, dans une période d'une gravité exceptionnelle tant du point de vue climatique que du point de vue de la santé publique ou encore du point de vue démocratique,

que votre ministère ne prenne pas les mesures simples et de bon sens, selon vos propres déclarations, pour que la situation s'améliore dans l'urgence et à moindre frais.

Nous espérons que vous ne prendrez pas la responsabilité de l'inaction et que vous agirez avec célérité.

Par précaution nous vous adressons une copie de notre précédent courrier en souhaitant que vous y donniez une suite favorable que nous interpréterions comme un signe positif de votre engagement pour l'environnement.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, vous remerciant pour votre écoute et votre invitation, nous restons dans l'attente de vous lire et vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Florent Compain
LES AMIS DE LA TERRE
Président



Daniel Ibanez
LES AMIS DE LA TERRE
en Rhône Alpes

